

# Des groupes de patients importants répondent à la proposition de taxe d'accise sur le cannabis

10 novembre 2017

*Des organisations cherchent à faire exempter le cannabis médicinal de la taxe d'accise et de la taxe de vente, comme tous les autres médicaments d'ordonnance.*

Plus tôt aujourd'hui, le ministère des Finances du Canada a annoncé sa proposition d'appliquer une taxe d'accise au cannabis médicinal et non médicinal. La Société de l'arthrite et les Canadiens pour l'accès équitable à la marijuana médicale (CAEMM) ont plaidé en faveur du retrait de la taxe de vente sur le cannabis à des fins médicales et d'investissements dans la recherche médicalement ciblée. Au cours des trois dernières années, les deux organisations ont joué un rôle de premier plan pour mettre en lumière les enjeux qui touchent les patients utilisant le cannabis médicinal, y compris la recherche et l'accès.

Bien que nous reconnaissons et applaudissons la continuité des consultations, nous croyons que la décision du gouvernement d'appliquer la taxe d'accise au cannabis médicinal désavantage injustement les patients. L'application de toute taxe au cannabis médicalement prescrit est incompatible avec la situation des médicaments délivrés sur ordonnance, qui sont exemptés de taxation. En outre, même si le gouvernement s'engage à investir les recettes provenant de ces taxes dans l'éducation publique, l'exécution de la loi et la recherche, rien n'indique qu'il en réservera une partie pour répondre au besoin urgent de recherche sur le cannabis médicinal. Nous travaillerons tout au long du processus de consultation pour nous assurer que cette priorité est portée à l'attention du gouvernement.

L'abordabilité du cannabis médical représente déjà un problème important compte tenu de la couverture d'assurance extrêmement limitée et de l'application de la taxe de vente. Aujourd'hui, les patients se voient dans l'obligation de faire des choix de traitement basés sur les finances, y compris recourir à des médicaments moins efficaces avec des effets secondaires graves, tels que les opioïdes, en raison de leurs coûts moins élevés. L'application proposée de la taxe d'accise au cannabis médicinal aggravera davantage ces problèmes et imposera des obstacles importants à l'accès des patients. Les organisations continueront de collaborer avec le gouvernement pour s'assurer que les patients ont un accès abordable et raisonnable au cannabis à des fins médicales.

## Citations

« L'usage du cannabis médicinal doit être reconnu au même titre que tous les autres médicaments prescrits et par conséquent exempté des taxes. Les patients ont un droit fondamental à avoir accès à des médicaments abordables. »

- Jonathan Zaid, fondateur et directeur général, CAEMM

« Il faut investir de façon urgente dans la recherche sur le cannabis médicinal afin d'améliorer les soins aux patients. L'annonce d'aujourd'hui est une occasion manquée de consacrer une portion des recettes provenant de la taxe d'accise à la recherche dans ce domaine. »

- Janet Yale, présidente et chef de la direction, Société de l'arthrite